

# **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE VIRE-CRÊPE TENUE LE 18 SEPTEMBRE 2019 À 19H30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-NICOLAS AU 550, RUE DE LA SORBONNE À LÉVIS.**

## **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Marc-André Thibault de la firme de vérification Lemieux Nolet pour le point 3, ainsi que toutes les personnes inscrites dans la liste des présences joint en annexe.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avant l'ouverture de la séance, M. Martin Demers se présente en tant que Directeur général de la Corporation et remercie les parents, les employées et les responsables de service de garde présents.

Il vérifie auprès des membres de l'assemblée générale annuelle (AGA) qu'ils ont tous en leur possession les documents suivants :

- L'ordre du jour;
- Le procès-verbal de l'AGA 2018;
- Le tableau du membership du CA 2019-2020;

Le rapport financier annuel 2018-2019, présenté par l'Audit, a été remis sur place avant le début de la rencontre.

M. Demers procède ensuite à la présentation des membres du Conseil d'administration (CA) soit : M. David Grenier, parent en milieu familial et président, M<sup>me</sup> Stéphanie Roy, parent en milieu familial et administratrice, M<sup>me</sup> Joanie Larouche, parent en milieu familial et administratrice, M<sup>me</sup> Amélie Cantin, parent en installation et vice-présidente, M<sup>me</sup> Emmanuelle Dion, parent en installation et secrétaire, M<sup>me</sup> Marie-Pier Poulin, parent en installation et administratrice, M<sup>me</sup> Jessica Perry, membre RSG et trésorière, et M<sup>me</sup> Christine Tremblay-Girard, membre employée et administratrice.

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Avant la lecture et l'adoption de l'ordre du jour, la Secrétaire et le Président de la séance sont nommés.

Le Président remercie les participants de leur présence.

Après consultation aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Manon Pâquet et dûment appuyée par M. Sébastien Lessard, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel quel.

## **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 SEPTEMBRE 2018**

Le Président vérifie auprès des membres si des modifications sont à apporter au procès-verbal de l'AGA du 19 septembre 2018. Aucune modification n'est proposée.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Isabel Soucy et dûment appuyée par M<sup>me</sup> Mélanie Plourde, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 19 septembre 2018, tel quel.

## **3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018-2019**

Le Président cède la parole à M. Marc-André Thibault.

Le vérificateur s'assure que tous les membres ont entre les mains le document précédemment distribué nommé « *rapport financier annuel 2018-2019* » qui se terminait au 31 mars 2019.

Il explique brièvement en quoi consiste le rapport de l'auditeur indépendant présenté aux pages 4-1 et 4-2 du document. En résumé, ce document représente l'opinion de la firme sur les états financiers à l'effet que ceux-ci représentent une image fidèle de la position financière dans tous les aspects significatifs de l'organisme, selon les règles comptables régissant les organismes à but non lucratif, et adapté aux exigences du ministère de la Famille. Il affirme que les rapports sont tous sans réserve.

Il invite ensuite les membres à se rendre à la page 5.1.

État des résultats : Les quatre colonnes du tableau représentent les résultats des deux divisions pour l'année en cours, le total des deux divisions ainsi que le comparatif du total pour l'année précédente. Il met en évidence les produits (revenus), moins les charges (dépenses) du CPE-BC, présentant ainsi pour cette année un surplus de 159 895\$, ce qui est d'emblée une bonne nouvelle. M. Thibault explique que cet excédent est relié entre autres au taux d'occupation qui est meilleur cette année, aux présences, et à la majoration de la contribution parentale.

La ligne 060, frais directs, représente la rémunération du personnel éducateur. La légère diminution de cette année comparativement à l'année dernière est due au versement de rétroactions l'année dernière au personnel, alors que cette année, il n'y en a pas eu.

Bilan des actifs au 31 mars 2019 : L'audit présente, en page 6.1, le résumé des actifs du CPE-BC au 31 mars 2019. Il explique qu'il s'agit de la « photo » des actifs. Il attire l'attention sur la ligne 101 « Placements temporaires » en expliquant la variation par le fait des subventions rétroactives du Ministère l'année dernière, que nous n'avons pas cette année. La ligne 105, quant à elle représente les effets à recevoir, entre autres, les taxes de ventes, autres débiteurs, etc. La ligne 135 « Immobilisations corporelles » représente toutes les infrastructures, soit : les aménagements, équipements, mobiliers, cette année, près de 31 000\$ ont été investis dans l'achat d'équipement (portables, lits de bébé, etc.).

Bilan des passifs au 31 mars 2019 : L'audit présente, en page 6.2 et 6.3, le résumé des passifs (ce que l'on doit). Le différentiel entre le passif de cette année et de l'année passée est de 97 759\$ de moins, en 2019. Cette somme est composée de l'ensemble des salaires à payer, fournisseurs, déductions à la source. La baisse par rapport à l'année dernière est encore une fois due aux rétroversées en 2018.

Bilan de l'actif net au 31 mars 2019 : M. Thibault conclut sa présentation en expliquant que l'organisme enregistre un surplus appréciable de 1 185 916\$. Cela signifie que si l'organisation a des projets, c'est un bon moment pour les réaliser.

Aucune question n'est posée à l'Audit.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Lyne Savard et dûment appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Andrée Couture, il est résolu à l'unanimité de recevoir les états financiers 2018-2019, tels que présentés.

#### **4. NOMINATION DE L'AUDITEUR POUR L'ANNÉE 2019-2020**

Le Président rappelle que les auditeurs sont choisis pour une durée de trois (3) ans, et que la firme Lemieux Nolet en est à sa 2<sup>e</sup> année avec le CPE-BC Vire-Crêpe, donc en cours de mandat. Comme le C.A. est toujours satisfait des services rendus par la firme Lemieux Nolet, il recommande de reconduire le mandat avec la firme.

Sur proposition de M<sup>me</sup> Julie Deschênes et dûment appuyée par M<sup>me</sup> Line Bougie, il est résolu à l'unanimité de maintenir le mandat avec la firme Lemieux Nolet pour l'année 2019-2020.

#### **5. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019**

M. Demers explique que le rapport d'activités présente certes de beaux projets, toutefois le VRAI travail est réalisé par les équipes de travail et les RSG. La direction travaille fort à offrir un service de qualité malgré la pénurie de main-d'œuvre.

Revenant sur les états financiers, M. Demers ajoute que le résultat que l'on constate aujourd'hui est la suite logique d'un travail amorcé depuis plusieurs années : la garde à horaire non usuelle fonctionne très bien et on a une bonne gestion des ratios.

Un bémol : le facteur de modulation. Le Ministère verse des sous en fonction du taux horaire moyen du personnel éducateur, mais il y a souvent un décalage dans le temps qui fait qu'on reçoit des sommes, mais en fonction de la réalité d'il y a parfois deux ans. Ce qui peut des fois faire des distorsions de 20-30 000\$. Il se peut donc que ces distorsions réapparaissent dans les prochaines années.

- **Manuel de l'employée** : Un premier Manuel a été mis en application au printemps dernier. Son application continue de bien aller. La synthèse du début est pratique à plusieurs sauces, dont au moment du recrutement. On le voulait plus accessible à tous, avec des liens cliquables. Ce fut un gros travail d'équipe.
- **Rénovations de la Bambinerie** : C'est un dossier qui revient d'année en année. Le dernier mandat était d'ordre administratif. Le défi était de revoir les données financières dans le but d'aller chercher un meilleur financement, avec moins de frais afférents. Donc, maintenant, on a un prêt plus avantageux. Est aussi entré en considération le fait que l'on a eu à faire des ajustements au projet avec la question de pénurie de main-d'œuvre, car quand la main-d'œuvre se fait rare, les coûts augmentent. M. Demers ajoute avoir confiance d'un mois à l'autre de pouvoir annoncer les appels d'offres.
- **Planification stratégique 2019-2023** : M. Demers explique que depuis la vingtaine d'années qu'il est au CPE-BC, on développe beaucoup. Cette dernière année, on s'est donné le mandat de faire une planification stratégique. Une bonne partie du travail est faite, et le CA souhaite que le travail soit terminé cet automne. Une firme externe est venue aider la direction et le CA dans ce défi. Elle travaille avec d'autres CPE, ce qui permet d'avoir un

comparatif. Les sondages que la majorité des personnes présentes ont remplis sont en lien avec ces travaux.

Quatre (4) enjeux semblent se dessiner actuellement :

**1. Employeur de choix**

**2. Recrutement et rétention des RSG**

**3. Développement durable**

**4. Qualité éducative** augmentant la satisfaction des parents en installation avec, comme moyen, notamment, les rénovations de La Bambinerie.

**6. ÉLECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Président invite les membres qui auraient des questions à les poser.

M<sup>me</sup> Katherine Gagné, parent en installation demande des précisions. Le Président lui donne les informations de base au sujet du rôle d'un membre du CA, et du temps à consacrer au CA.

Avant de procéder à la période d'élection, le président et le secrétaire d'élection sont nommés.

Sur proposition de M. Sébastien Lessard et dûment appuyée par M<sup>me</sup> Mélanie Plourde, il est résolu à l'unanimité de nommer M. Martin Demers à titre de Président d'élection.

Sur proposition de M. Thierry Delwasse et dûment appuyée par M<sup>me</sup> Line Bougie il est résolu à l'unanimité de nommer M<sup>me</sup> Kathleen Stapleton à titre de Secrétaire d'élection.

M. Demers invite les membres à consulter le tableau qui leur a été remis afin de voir concrètement les postes à combler. Le processus d'élection débute ensuite par catégorie.

**Pour le poste de membre RSG :**

Un poste est à combler.

- M<sup>me</sup> Caroline Chouinard propose M<sup>me</sup> Jessica Perry et est secondée par M. Sébastien Lessard.
- M<sup>me</sup> Mélanie Plourde propose M<sup>me</sup> Chantal Groleau et est secondée par M<sup>me</sup> Maude Lessard-Dubois.

Comme un seul poste est à combler, en tant que membre RSG parmi deux (2) candidatures, le poste vacant doit aller en élection.

Avant de débiter la période d'élection, les candidates se présentent.

Conformément au Code Morin, M. Demers demande aux deux (2) candidates leur acceptation en commençant par la dernière personne proposée :

M<sup>me</sup> Chantal Groleau accepte la candidature.

M<sup>me</sup> Jessica Perry accepte la candidature.

Après vote et décompte, le poste est attribué à M<sup>me</sup> Jessica Perry.

### **Pour le poste de parent en milieu familial :**

Un poste est à combler.

- M<sup>me</sup> Manon Pâquet propose M<sup>me</sup> Marie-Andrée Couture et est secondée par M<sup>me</sup> Line Bougie.

M<sup>me</sup> Marie-Andrée Couture accepte la candidature, de ce fait, le poste lui est attribué.

### **Pour les postes de parents en installation:**

M. Demers explique que l'un des parent utilisateur de la garde en installation, soit M<sup>me</sup> Emmanuelle Dion, a été nommé par le CA en cours d'année, suite à la démission de M<sup>me</sup> Jessica Dubuc. Ce poste doit donc être nommé à l'AGA de ce soir.

Au total dans cette catégorie, deux (2) postes sont à combler.

- M<sup>me</sup> Lucie Boucher propose M<sup>me</sup> Katherine Couture et est secondée par M<sup>me</sup> Caroline Chouinard.
- M<sup>me</sup> Isabel Soucy propose M<sup>me</sup> Emmanuelle Dion Tremblay-Girard et est secondée par M<sup>me</sup> Maude Lessard Dubois.
- M. David Grenier propose M<sup>me</sup> Stéphanie Roy et est secondé par M<sup>me</sup> Marie-Andrée Couture.
- M<sup>me</sup> Line Bougie propose M. Sébastien Lessard et est secondée par M<sup>me</sup> Jessica Perry.

Comme deux (2) postes sont à combler en tant que parent en installation, parmi quatre (4) candidatures, les postes doivent aller en élection.

Avant de débiter la période d'élection, les candidats se présentent.

Conformément au Code Morin, M. Demers demande aux quatre (4) candidats leur acceptation en commençant par la dernière personne proposée :

M. Sébastien Lessard accepte la candidature.

M<sup>me</sup> Stéphanie Roy accepte la candidature.

M<sup>me</sup> Emmanuelle Dion accepte la candidature.

M<sup>me</sup> Katherine Gagné accepte la candidature.

Après vote et décompte, les postes sont attribués à M<sup>me</sup> Stéphanie Roy et M<sup>me</sup> Emmanuelle Dion.

### **Pour le poste de membre de la communauté:**

Un poste est à combler.

- M<sup>me</sup> Julie Deschênes propose M<sup>me</sup> Marie-Pier Poulin et est secondée par M<sup>me</sup> Line Bougie.
- M<sup>me</sup> Marie-Andrée Couture propose M<sup>me</sup> Katherine Gagné et est secondée par M. Thierry Delwasse.
- M<sup>me</sup> Karine Guillemette propose M. Sébastien Lessard et est secondée par M<sup>me</sup> Mélanie Plourde.

Comme un seul poste est à combler en tant que membre de la communauté parmi trois (3) candidatures, le poste doit aller en élection.

Avant de débiter la période d'élection, les candidats se présentent.

Conformément au Code Morin, M. Demers demande aux trois (3) candidats leur acceptation en commençant par la dernière personne proposée :

M. Sébastien Lessard refuse la candidature.

M<sup>me</sup> Katherine Gagné accepte la candidature.

M<sup>me</sup> Marie-Pier Poulin accepte la candidature.

Aucun autre poste ne restant à combler, M. Martin Demers félicite les personnes sélectionnées.

Il félicite le nouveau CA qui verra à nommer les prochains officiers.

Il invite les nouveaux et anciens membres du CA à venir le rejoindre, après l'assemblée.

Voici la composition du Conseil d'administration 2019-2020

<b>Membre du personnel</b>	<b>RSG</b>	<b>Parents utilisateurs en installation</b>	<b>Parents utilisateurs en milieu familial</b>	<b>Membre de la communauté</b>
M <sup>me</sup> Christine Tremblay-Girard	M <sup>me</sup> Jessica Perry	M <sup>me</sup> Amélie Cantin	M. David Grenier	M <sup>me</sup> Marie-Pier Poulin
		M <sup>me</sup> Emmanuelle Dion	M <sup>me</sup> Joanie Larouche	
		M <sup>me</sup> Stéphanie Roy	M <sup>me</sup> Marie-Andrée Couture	

## **7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

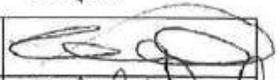
Sur proposition de M<sup>me</sup> Véronique Samson et dûment appuyée par M. Sébastien Lessard, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 21h15.

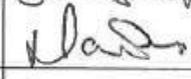
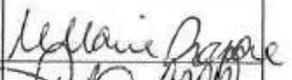
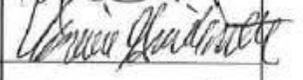
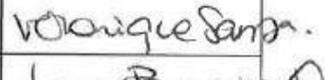
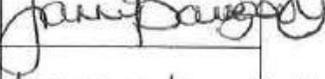
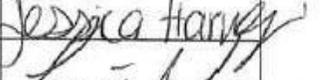
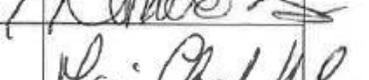
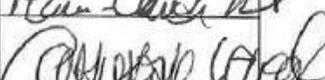
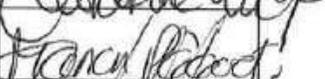
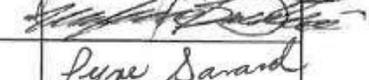
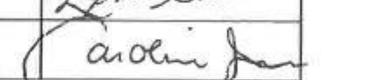
---

Kathleen Stapleton,  
Secrétaire

Liste des présences – AGA 2019

NOM ET PRÉNOM EN LETTRES MOULÉES	Statut					SIGNATURE
	Parent milieu familial	Parent installation	Employé	RSG	C.A.	
1. JOSÉE Leclerc			X			Josée Leclerc
2. K. STAPLETON			X			K. Stapleton
3. MARIE-JOSÉE AUCLAIR			X			M. J. Auclair
4. SARAH FRÉCHETTE			X			Sarah Fréchette
5. HÉLÈNE Levesque			X			Hélène Levesque
6. Sarah-Emmanuelle Côté			X			Sarah-Côté
7. Thierry Delwasse			X			Thierry Delwasse
8. Isabelle Gagnon			X			Isabelle Gagnon
9. CHRISTINE TRÉMBLAY-GIRARD			X			Christine G.
10. Marika Roger			X			Marika Roger
11. Isabelle Roy			X			Isabelle Roy
12. MARIE-JOSÉE RUSSEAU			X			Marie-Josée R.
13. Julie Deschênes			X			Julie Deschênes
14. Sylvie Truchon			X			Sylvie Truchon
15. Daany Zyotte			X			Daany Zyotte
16. Suzie Boissineau / J			X			Suzie Boissineau
17. Jessica Perry				X	X	Jessica Perry

	Par. u.F.	Pop. inst.	Employé	RSQ	LA	SIGNATURE
18.				✓		
19.				✓		Nathalie Langlois
20.		✓				Katherine Gagné
21.					✓	David Cohenier
22.					✓	Amélie Cantin
23.					✓	Stéphanie Laf
24.			✓			Maude Lessard Dubois
25.				✓		Chantal Groleau
26.		✓			X	Mari-Pin Paulin
27.		✓			✓	Emmanuelle Dion
28.			X			Sarah-Emilie St-Onge
29.	✓					MARIE-ANDRÉE COUTURE
30.					✓	JOANNE LAROUCHE
31.		✓				Sébastien Lessard
32.						
33.						
34.						
35.						
36.						
37.						
38.						
39.						

NOM ET PRÉNOM EN LETTRES MOULÉES	Statut					SIGNATURE
	Parent milieu familial	Parent installation	Employé	RSG	C.A.	
1. Vakourt, Jean-Philippe			✓			
2. Demers Martin			✓			
3. PLOURDE MELANIE			✓			
4. Allard Francine			✓			
5. MARINE GUILLEMETTE			✓			
6. VERONIQUE SAMSON			✓			
7. Janny Bourgault			X			
8. Jessica Harvey			✓			
9. Lucie Boucher			✓			
10. Nathalie Ross			✓			
11. Marie-Claude Hamel			✓			
12. Catherine Levesque			✓			
13. Manon Paquet			✓			
14. ISABEL SOUCY			✓			
15. MYIENE BOUTIN			✓			
16. Lyne Savard			✓			
17. Caroline Jean			✓			

EMPL

18.	Mélanie Barget			✓			Mélanie Barget
19.	<del>Mé</del> Line Bougie			✓			Line Bougie
20.	Caroline Charbon			✓			Caroline Charbon
21.	Mireille Landry			✓			Mireille Landry
22.	Murielle Renaud			✓			Murielle Renaud
23.	Nancy Pouin			✓			Nancy Pouin
24.							
25.							
26.							
27.							
28.							
29.							
30.							
31.							
32.							
33.							
34.							